



Monsieur Joseph LE CHAPELAIN  
Maire de Saint-Paul-de-Vence  
Place de la Mairie  
06570 SAINT-PAUL-DE-VENCE

Nice, le 12 SEP. 2019

**OBJET : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Paul-de-Vence**

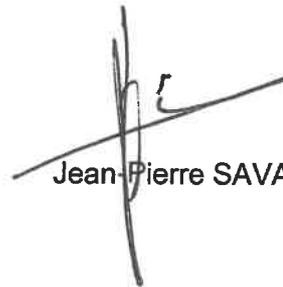
Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur cette procédure qui vise à favoriser la création de 80 logements, dont 20 % en accession principalement à destination des actifs.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Jean-Pierre SAVARINO

*DIRECTION APPUI DES ENTREPRISES ET TERRITOIRES  
Dossier suivi par Sylvie TOPOR & Quentin VIANNES  
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr - Tél. 04 93 13 75 22  
Email : quentin.viannes@cote-azur.cci.fr - Tél. 04 93 13 73 46  
Réf. n° 190826-8690R*